

VILLE DE BRIANÇON



N° DEL 2015.09.23/162

CONVOCAATION

Date	17/09/2015
Affichage	17/09/2015

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

En Exercice	Présents	Nombre suffrages exprimés
33	25	33

THEME : DELEGATIONS 4.

OBJET : DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE ET FIXATION DE L'ORDRE DES ADJOINTS.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **mercredi 23 septembre 2015** à 17h00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

Étaient Présents : GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARCHELLO Marie, DAVANTURE Bruno, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, MILLET Thibault, BRUNET Pascale, BOREL Jean-Paul, PONSART Marie-Hélène, FABRE Mireille, GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, ARMAND Émilie.

Étaient Représentés :

DUFOUR Maurice pouvoir à AIGUIER Yvon, MARTINEZ Gilles pouvoir à BOVETTO Fanny, KHALIFA Daphné pouvoir à FROMM Gérard, CIUPPA Marcel pouvoir à GUIGLI Catherine, ROMAIN Manuel pouvoir à DJEFFAL Mohamed, PEYTHIEU Éric pouvoir à ARMAND Émilie, MUHLACH Catherine pouvoir à MONIER Bruno, DAZIN Florian pouvoir à PICAT RE Alessandro.

Absents-Excusés :

DUFOUR Maurice, MARTINEZ Gilles, KHALIFA Daphné, CIUPPA Marcel, ROMAIN Manuel, PEYTHIEU Éric, MUHLACH Catherine, DAZIN Florian.

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.

Rapporteur : Gérard FROMM.

Vu l'article L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui stipule que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au Maire,

Vu le procès-verbal du 04 avril 2014 déterminant le nombre de postes adjoints,

Considérant la délibération N° DEL 2015.07.08/130, relative à la décision de ne pas maintenir Monsieur Éric PEYTHIEU dans ses fonctions d'adjoint au Maire, suivant l'article L 2122-18 du CGCT,

Il convient de se prononcer sur la nouvelle détermination du nombre d'Adjoints ou de décider de procéder à l'élection d'un nouvel Adjoint.

En conséquence, il est proposé :

- De supprimer le poste de quatrième adjoint vacant,
- De diminuer à 8 le nombre d'adjoint (contre 9 actuellement),
- De remonter chaque adjoint d'un rang à partir du 4^{ème} rang.

La liste des adjoints est alors fixée de la manière suivante :

1. Nicole GUERIN
2. Aurélie POYAU
3. Francine DAERDEN
4. Catherine GUIGLI
5. Fanny BOVETTO
6. Maurice DUFOUR
7. Yvon AIGUIER
8. Jacques JALADE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- Décider de supprimer le poste d'Adjoint au Maire laissé vacant suite à la décision de la présente assemblée de ne pas maintenir Monsieur Éric PEYTHIEU dans ses fonctions.
- Fixer à 8 le nombre d'Adjoints au Maire et, suivant l'ordre du tableau les Adjoints remontent tous d'un rang à partir du 4^{ème} rang.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un Adjoint ou un Conseiller Municipal Délégué à signer, au nom et pour le compte de la commune toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 21

CONTRE : 9 (GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno [pouvoir de Madame MUHLACH] PICAT RE Alessandro [pouvoir de Monsieur DAZIN], BREUIL Marc, ARMAND Émilie [pouvoir de Monsieur PEYTHIEU])

ABSTENTION : 3 (DAERDEN Francine, MILLET Thibault, PONSART Marie-Hélène)

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

PUBLIÉ LE **30 SEP. 2015**

Le Maire,
Gérard FROMM.



The image shows a handwritten signature in blue ink that reads "Gérard". To the right of the signature is a circular official seal. The seal contains the text "MAIRIE DE BRIANGON" at the top and "(Haïti - 2005)" at the bottom. In the center of the seal is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a banner, with a star above. The seal is stamped in blue ink.